



VIANDE PORCINE

Fiche filière

À retenir

2,3 millions de tonnes équivalent carcasse de porcs produits en France
3^e producteur européen
30 % de la production exportée pour 1,8 milliard d'euros
30 % de la consommation importée pour 1,7 milliard d'euros



ORGANISATION

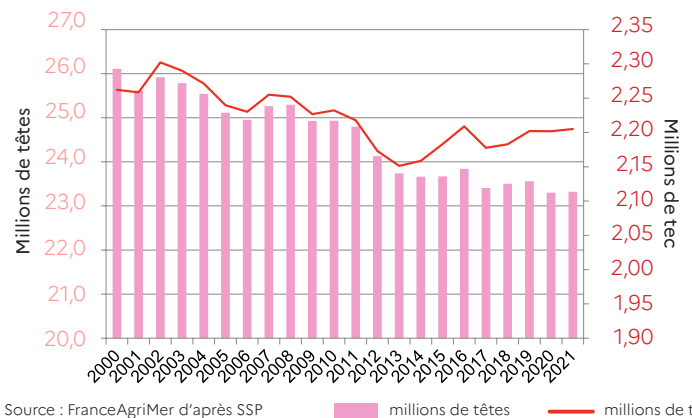
Les éleveurs sont regroupés dans 34 organisations commerciales de producteurs, appelées groupements de producteurs et issues du secteur coopératif. 90 % de la production porcine française est mise en marché par ces 34 groupements, et 10 de ces organisations commercialisent 76 % des porcs charcutiers mis sur le marché. Les groupements de producteurs sont de plus en plus impliqués dans les maillons amont (génétique, alimentation animale, formation, conseil, aide au montage de projets) et aval (abattage-découpe, trading, transformation) de la production. Toutefois, au sein de la filière, l'industrie de la charcuterie reste encore relativement indépendante, ce qui lui permet de s'approvisionner pour partie sur le marché européen en fonction des opportunités de prix.



PRODUCTION

La France est le 3^e pays producteur de porc de l'Union européenne. Le cheptel en 2021 est de 12,9 millions de têtes, dont 0,9 million de truies et 7,3 millions de porcs à l'engraissement. Plus de 80 % de la production française est assurée par les élevages situés dans le Grand Ouest : Bretagne (57 %), Pays de la Loire (11 %), Nouvelle-Aquitaine (7 %), Normandie (5 %). En 2020, la France comptait environ 9 500 sites d'élevages produisant plus de 300 porcs (99 % de la production). Parmi ceux-ci, le modèle naisseur-engraisseur est nettement dominant. Il représente 37 % des sites et 58 % des porcs charcutiers produits (source IFIP). La France a abattu en 2021 environ 23,3 millions de porcs, pour un volume de 2,2 millions de tec (tonnes équivalent carcasse), soit 9,4 % de la production européenne. Depuis 2000, la production a connu une baisse significative en têtes (voir le graphique), mais plus limitée en volume du fait d'une hausse du poids moyen des bêtes abattues.

Évolution de la production française 2000-2021



PREMIÈRE TRANSFORMATION (ABATTAGE-DÉCOUPE)

29 abattoirs traitent en France plus de 100 000 porcs par an chacun. Ils concentrent plus de 90 % des porcs charcutiers abattus à l'échelle nationale. Les 12 plus importants (750 000 porcs par an et plus) sont situés dans le Grand Ouest : 10 en Bretagne, 1 en Mayenne et 1 dans les Deux-Sèvres. Les deux entreprises leader sur le marché national, Cooperl Arc Atlantique et Bigard, représentent chacune de l'ordre de 20 % des capacités d'abattage en France, avec plusieurs outils de grande capacité.



COMMERCIALISATION ET DEUXIÈME TRANSFORMATION (SALAISSONNERIE)

Sur les 2,2 millions de tec de porcs abattus en France, 0,7 million de tec sont exportées, pour un peu plus de la moitié vers le marché intra-UE (Italie, Espagne, Belgique...) et pour le restant vers les pays tiers (Chine, Royaume-Uni, Philippines...). Les importations, quant à elles, représentent de l'ordre de 0,5 million de tec. Les 2 millions de tec résultant de ces flux sont destinés pour environ 0,5 million de tec à la commercialisation en frais (essentiellement de la longe) et pour environ 1,5 million de tec à l'industrie française de transformation (salaison principalement). L'industrie de la salaison produit 1,1 million de tonnes de produits de charcuterie par an. 310 établissements réalisent un chiffre d'affaires annuel de 6,7 milliards d'euros (2019). Beaucoup d'entreprises de la charcuterie sont des PME et, au total, cette activité emploie 32 000 salariés.



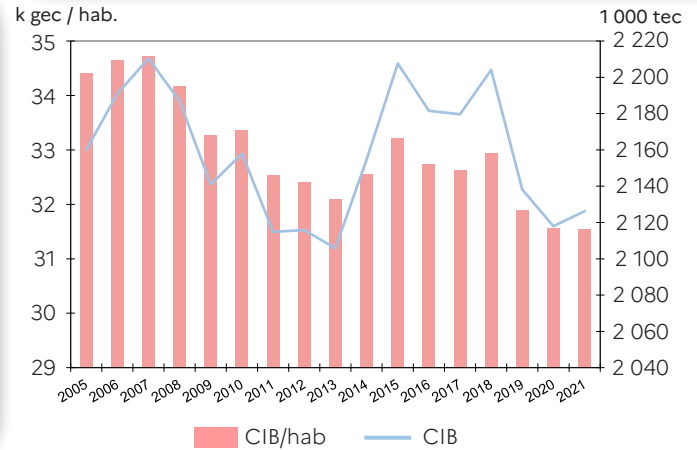
CONSOMMATION

La consommation globale française (calculée par bilan) est de 2,1 millions de tec (tonnes équivalent carcasse) en 2021. La consommation par habitant est de 31,6 kg équivalent carcasse en 2021.

Les produits de charcuterie représentent de l'ordre des trois quarts de la consommation, les viandes non transformées un quart.

La crise sanitaire a induit de fortes variations dans la consommation : en 2019 (situation pré-Covid), la consommation globale marquait une certaine érosion, avec des achats des ménages à la baisse et un développement de la restauration hors foyer compensant pour partie ce recul. En 2020, mais aussi pour partie au premier semestre 2021, la fermeture de la restauration a contribué à une forte progression de la consommation des ménages à domicile. Le mouvement tend ensuite à s'inverser. Au premier semestre 2022, malgré un recul des achats des ménages, la croissance de la consommation globale fait présumer une nette reprise de la consommation hors domicile. Par rapport aux autres viandes, l'inflation épargne relativement la viande porcine et la charcuterie.

Consommation française totale et par habitant



Source : FranceAgriMer d'après SSP et douane française



ÉCHANGES

Les exportations françaises de produits porcins en 2021 sont de l'ordre de 716 000 tec auxquelles il faut ajouter 155 000 t d'abats pour un chiffre d'affaires global de 1,8 milliard d'euros.

- viandes fraîches et congelées : 510 000 tec
- produits transformés : 101 000 tec
- graisses : 52 000 tec
- animaux vivants : 52 000 tec

En valeur, les débouchés sont à 49 % intra-UE : Italie (9,3 %, 157 M€), Belgique (10,4 %, 174 M€), Allemagne (7,4 %, 124 M€)... et à 51 % vers les pays tiers : Chine et Hong Kong (29,2 %, 492 M€), Philippines (4,3 %, 73 M€), Japon (3,5 %, 59 M€) ...

Les importations françaises sont de l'ordre de 560 000 tec en 2021 auxquelles il faut ajouter 74 000 t d'abats pour un montant global de 1,7 milliard d'euros.

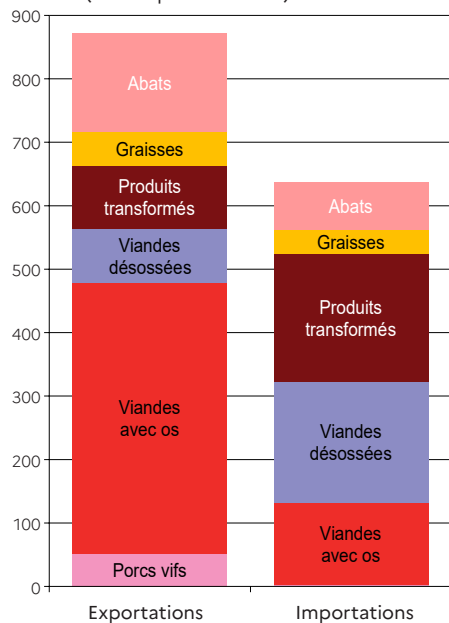
- viandes fraîches et congelées : 320 000 tec
- produits transformés : 201 000 tec
- graisses : 37 000 tec

En valeur, le principal fournisseur de la France est l'Espagne (43,1 %, 721 M€) suivie de l'Allemagne (18,7 %, 312 M€) et de l'Italie (17,8 %, 297 M€).

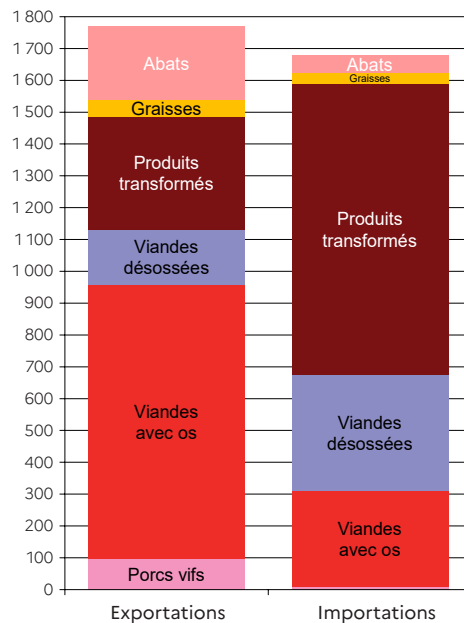
La balance commerciale de la France est traditionnellement positive en tonnage (+ 235 000 tonnes en 2021). En valeur, en revanche, la structure déséquilibrée des échanges (exportations de matières brutes, importations de produits transformés ou semi-transformés) fait qu'elle a été globalement en déficit jusqu'en 2019. Excédentaire en 2020 (+ 61 M€), du fait des importations massives de la Chine, elle reste encore positive en 2021 (+ 90 M€).

Échanges français (2021) par type de produit et par pays

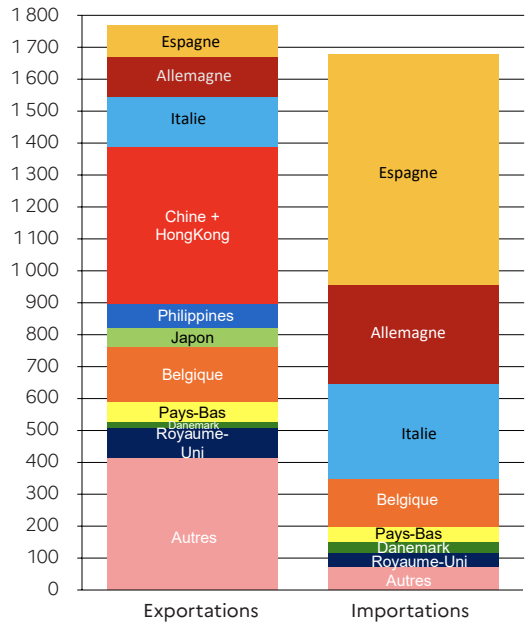
1 000 tec (1 000 t pour les abats)



M€



M€



Source : FranceAgriMer d'après douane française